

LE SITE CHARBONNIER DU BOIS-DU-LUC

TEMOIGNAGE EXCEPTIONNEL DE LA REVOLUTION INDUSTRIELLE

Situé au coeur de la région du Centre, le site charbonnier du Bois-du-Luc est implanté principalement sur le territoire de Houdeng-Aimeries, pour une faible part sur celui de Trivières (entité de la Louvière), et sur les deux rives du Thiriau du Luc.

Historique

C'est dans le but de résoudre les problèmes d'exhaure qu'est fondée, le 14 février 1685, la "Société du Grand Conduit et du Charbonnage de Houdeng".

Cette société civile constitue, sans doute, le premier exemple dans la région du Centre, d'une société capitaliste.

En 1807, la Société d'Houdeng prend le nom de "Société du Bois-du-Luc".

Progressivement, celle-ci acquiert des sociétés voisines. Au milieu du XIXe siècle, l'ensemble des concessions s'étend sur 5.708 hectares, ce qui fait de la Société du Bois-du-Luc, l'une des plus importantes de Belgique.

Pour résoudre le problème de l'exhaure, on a adopté à la fin du XVIIIe siècle, la pompe à feu de Newcomen. En 1842, une machine de Watt est installée à la fosse Saint-Emmanuel.

Dans la première moitié du XXe siècle, l'épuisement des fosses du Bois-du-Luc pousse la Société à développer ses sièges du Quesnoy à Trivières et de Beaulieu à Havré.

En 1959, la Communauté économique du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) impose à la Belgique un plan de fermeture des charbonnages.

La société du Bois-du-Luc ferme le siège de Saint-Emmanuel le 31 décembre 1959, celui de Beaulieu à Havré le 30 décembre 1961, enfin celui du Quesnoy à Trivières le 15 juin 1973.

Le site du Bois-du-Luc

Le site du Bois-du-Luc comprend l'ensemble des réalisations de la Société du Bois-du-Luc entre 1835 et 1910. A côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et ancienne fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en pentagones irréguliers (les "Carrés"), encadrés au nord par les écoles, l'hôpital, l'hospice et l'église, et au sud par l'ancienne maison de direction. Le tout est dominé par des terrils boisés.



La cour des ateliers.



Les bâtiments industriels

C'est en 1834 que la Société décide l'implantation du siège Saint-Emmanuel sur la rive gauche du Thiriau. Deux puits sont creusés entre 1835 et 1843, l'un pour l'extraction, l'autre pour la pompe et les échelles.

La machine d'exhaure (inutile depuis l'installation de pompes électriques souterraines en 1914), a été remplacée par une machine d'extraction (de la fin du XIXe siècle), provenant de Saint-Amand. Il s'agit d'une machine à deux cylindres verticaux accrochés à un portique en fonte cannelée. Une chaîne Gal transmet le mouvement au treuil par l'intermédiaire d'engrenages à chevrons.

Situés d'abord près de la fosse du Bois, les ateliers et magasins sont transférés au siège de Saint-Emmanuel en 1845-1855.

Les bureaux actuels datent de 1907. Un autre bâtiment abrite la sous-station électrique et le ventilateur.

L'habitat

La révolution industrielle nécessite une main-d'oeuvre importante. Dès 1838, la Société du Bois-du-Luc entreprend la construction (par étapes jusqu'en 1853) de 166 maisons.

La conception stylistique de l'ensemble est incontestablement néo-classique. Il affecte la forme d'un trapèze partagé en quatre parties égales suivant les plans médians. A partir d'un carrefour central, quatre rues évoquent les points cardinaux par leur nom, selon la tradition minière : Nord, Sud, Levant et Couchant. A l'intérieur de chaque bloc, toute famille dispose d'un jardin.

La maison est construite en pierre et en brique. La façade comprend une porte en plein cintre dont l'archivolte en brique fait légèrement saillie et repose sur deux impostes très sobres, faites d'un simple bloc de pierre taillée; au-dessus, une baie vitrée en demi-lune. Les fenêtres -généralement deux- sont surmontées, elles aussi, d'une demi-lune.

A l'étage, deux ou trois fenêtres présentent le plus souvent, une ouverture rectangulaire.

Face à la maison de direction, la rue du Midi atteste une plus grande recherche : sa largeur est double; elle est agrémentée par une double allée d'arbres; un pilastre de briques surmontées d'un chapiteau en pierre, sépare les habitations.

Au carrefour central, deux bâtiments témoignent aussi d'une plus grande recherche décorative : un fronton classique de forme triangulaire, dont la corniche surmonte trois petites fenêtres rectangulaires. Celui qui est situé entre la rue du Levant et celle du Nord, sert de café ou "cantine" prolongée par la salle des fêtes.

Avec ses pièces spacieuses pour l'époque, ses chambres séparées pour les parents et les enfants, l'absence d'humidité, la maison des Carrés a certainement fait figure d'exemple. Ainsi, le 8 septembre 1856, au Bois-du-Luc, le roi Léopold Ier visite une maison de la rue du Couchant (une plaque en marque le souvenir).

Les œuvres sociales

En 1861, grâce à une donation du Baron Goswin Plunkett de Rathmore, un hospice est ouvert aux vieillards ou infirmes, aux ouvriers et veuves d'ouvriers de la Société. Moyennant un legs, fait par Madame Reuter-Plunkett en 1867, et le don d'un terrain par la Société, un hôpital est adjoint à l'hospice en 1909.

En ce qui concerne l'éducation, une école primaire mixte est créée au cœur des Carrés en 1850. L'école actuelle date de 1889.

Un parc avec kiosque est aménagé vers 1900. L'église de Bois-du-Luc est inaugurée en 1905.

Sauvetage et restauration

Le 30 juin 1973, le siège du Quesnoy à Trivières cesse toute activité. Dès ce moment, la Société du Bois-du-Luc se transforme en une société immobilière qui commence à réaliser son patrimoine.

Un site historique risque de disparaître...



Les Carrés.

Les Carrés

En 1973, dès l'annonce de la fermeture, certains habitants, poussés par la crainte de perdre leur logement, constituent un Comité de Défense.

Le 14 octobre 1974, l'Etat achète les Carrés et en confie la rénovation à l'Institut national du Logement, puis à la Région wallonne.

Le site industriel

Dans la foulée des premiers pas de l'Archéologie industrielle dont le Grand-Hornu a constitué l'élément moteur, naît, en 1975, le Centre hennuyer d'Histoire et d'Archéologie industrielles (C.H.A.I.).

Inquiet pour l'avenir du site proprement industriel du Bois-du-Luc, le C.H.A.I. dès le mois de mai 1975, propose un projet de conservation aux autorités compétentes. En octobre 1976, il organise, dans les bureaux-mêmes du charbonnage, l'exposition "Bois-du-Luc, cité vivante".

Le 3 mai 1979, l'Etat procède à l'achat des bâtiments et terrains industriels. En septembre de la même année, l'exposition "Le Centre, une région économique, hier, aujourd'hui et demain", mise sur pied par une équipe du Cadre Spécial Temporaire du C.H.A.I., permet à chacun de mieux apprécier le caractère remarquable du site, où le C.H.A.I. entasse déjà des tonnes d'archives, de machines et d'outils provenant des usines de la région du Centre, depuis longtemps touchée par la crise économique.

Fin 1979, le Groupe "Vienne et Associés" est chargé du projet de restauration. Le 1er juin 1981, les Entreprises Dherte commencent les travaux qui devraient être bientôt terminés.

La propriété communale

L'hospice Plunkett de Rathmore a été aménagé et abrite les archives communales de l'entité louviéroise.

L'ancien hôpital deviendra dans quelques temps un centre d'accueil pour handicapés.

Et maintenant...

La remise en état de l'extérieur des bâtiments pose d'emblée le problème de la réaffectation du site industriel.

En 1983, se constitue l'Ecomusée régional du Centre (1).

M. Melchior Wathélet, Ministre de la Région wallonne, autorise l'Ecomusée à s'installer sur le site industriel et à occuper les locaux remis en état. Il inaugure l'atelier de recherche en fonderie en novembre 1983.

En septembre 1985, il confie par convention de bail et d'occupation, le site industriel tout entier.

Grâce à l'action menée depuis 1975, nous bénéficions de la confiance des pouvoirs publics à tous les niveaux. Dans le cadre de l'Ecomusée régional, des éléments sont déjà en place au Bois-du-Luc :

1. La salle d'exposition propose des expositions temporaires : en 1986 le centenaire du canal du Centre du 3 mai au 3 août; "Brasseries et cafés dans le Centre" (d'août à octobre).
2. Le C.H.A.I., grâce à une équipe du Troisième Circuit de Travail, remet en état l'intérieur des ateliers (menuiserie et atelier mécanique), ainsi que le site d'extraction. Il dispose d'une bibliothèque et d'un centre de documentation sur l'activité industrielle; il propose aux chercheurs une partie des fonds d'archives déjà classés, ainsi qu'un fichier iconographique régional.

3. Les A.S.B.L. "Ateliers des Arts" et "Rayonnement de l'Atelier de Sculpture", mettent en place un atelier de recherche en fonderie, apte bientôt à produire des œuvres que nos artistes sont souvent obligés de voir réaliser à l'étranger.

En collaboration avec la Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut, des visites guidées permettant la sensibilisation d'un vaste public, ont lieu sur le site, ainsi que dans la région (les Ateliers du Patrimoine).

Depuis 1975, un travail considérable a été mené; des étapes importantes ont été franchies... mais beaucoup reste à faire. Le site du Bois-du-Luc, témoin de la révolution industrielle, va connaître une nouvelle vie. La Province de Hainaut



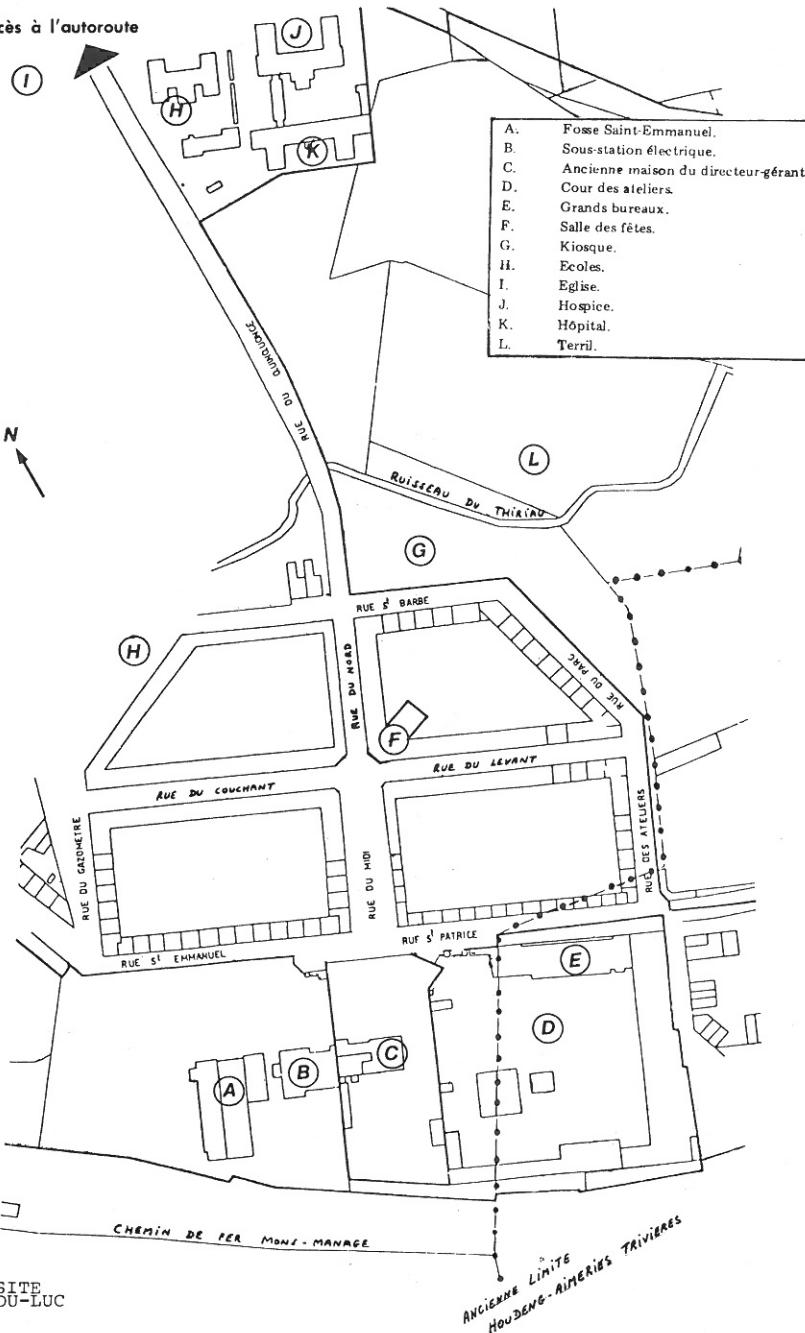
Le châssis à molettes du Siège d'Exploitation St-Emmanuel.

peut s'enorgueillir de posséder deux joyaux dans ce domaine : le Grand Hornu et Bois-du-Luc, auxquels il faut ajouter les musées de la mine de Wasmes et de Fontaine l'Evêque. Quel merveilleux circuit de visite (2) pour ceux qui veulent comprendre la vie charbonnière! un des buts de l'Ecomusée n'est-il pas de développer un tourisme de qualité, heureusement porteur d'emplois ?

(1) Se voulant à la fois musée de l'homme et de son milieu, de l'homme et de la nature, du temps et de l'espace, l'Ecomusée régional a des buts multiples et ambitieux. Il se doit d'être la mémoire collective de toute une région. Il vise

à amener la population à porter un regard neuf sur son passé, à se reconnaître en lui, à en tirer fierté. Par cette prise de conscience nullement passiste, les gens du Centre pourront influer réellement sur le devenir de leur région. Bois-du-Luc abritera le siège administratif de l'Ecomusée et y développera un Centre d'interprétation de la Vie charbonnière, ainsi qu'un Centre de Recherches, d'Animation et

accès à l'autoroute



PLAN DU SITE
DE BOIS-DU-LUC

de Documentation sur la civilisation industrielle (C.R.A.D.C.I.), en collaboration avec le Centre hennuyer d'Histoire et d'Archéologie industrielles.

- (2) Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecomusée régional du Centre, Ateliers du Bois-du-Luc, rue Saint-Patrice à 7071 La Louvière (Houdeng-Aimeries), tél. 064/28.20.00.

Jacques LIEBIN
Vice-président du P.I.W.B.

BIENTOT EN BELGIQUE : LE CONGRES MONDIAL DU COMITE INTERNATIONAL POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Le Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel, en abrégé le TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) fut fondé en 1978 à Grangärde, en Suède. Son but est de promouvoir la coopération internationale en vue de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine industriel ancien, par l'échange d'information au sein des groupes de responsables en ce domaine, des pouvoirs publics et des leaders d'opinion. La plupart des pays d'Europe, ainsi que les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et le Japon font partie de cette association. La Belgique y est représentée par le président de l'organisme-relais, le TICCIH-Belgium (M. Roland Wissels). En outre, le secrétaire général actuel, M. A. Linters, est de nationalité belge.

Le TICCIH organise un congrès mondial, en général tous les trois ans. Le dernier s'est déroulé à Boston (U.S.A.), en 1984. Le prochain aura lieu en Autriche, en 1987. Ensuite la Belgique aura le redoutable honneur de mettre sur pied celui de 1990, sur le thème : "La Belgique, berceau de la Révolution industrielle en Europe continentale".

Cette tâche est un défi peu commun à relever. Il faudra s'attendre à inviter, recevoir, héberger, nourrir et... intéresser quelque 150 participants, venus du monde entier et spécialistes des différentes disciplines dont la mosaïque compose l'archéologie industrielle : archéologues, historiens, sociologues, géographes, architectes, urbanistes, décorateurs, promoteurs touristiques et immobiliers, etc... Ensemble, nous serons tenus de leur montrer non pas des vestiges informes et à l'abandon ni de vagues entreprises, mais ce qui aura été fait en Belgique francophone et néerlandophone pour réhabiliter et mettre en valeur le patrimoine industriel ancien.